

LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE

• SUISSE •

ORGANE DE LA CHAMBRE SUISSE DE L'HORLOGERIE, DES CHAMBRES DE COMMERCE, DES BUREAUX DE CONTROLE, DES ASSOCIATIONS PATRONALES ET DE L'INFORMATION HORLOGÈRE SUISSE

ABONNEMENTS: Un an Fr. 14.05 Six mois Fr. 7.05
Suisse Union postale > 26.— > 13.—
Majoration pour abonnement par la poste
Compte de chèques postaux IV b 426

PARAISANT LE MERCREDI ET LE SAMEDI A LA CHAUX-DE-FONDS
Les Consulats suisses à l'étranger reçoivent le journal
ANNONCES: PUBLICITÉS, S. A. suisse de Publicité, 22, rue Léopold Robert,
La Chaux-de-Fonds. — Succursales et agences en Suisse et à l'étranger.

ANNONCES
suisse 30 ct., offres et demandes
de places 20 ct. la ligne,
étrangères 35 centimes la ligne.
Les annonces se paient d'avance

Les aspects sociaux du mouvement de rationalisation

Le 10 mars 1928, M. Poincaré, président la séance inaugurale de la session du Conseil National Economique de France, s'exprimait en ces termes: « Votre Commission permanente a commencé à s'occuper activement de ce qu'on appelle aujourd'hui d'un nom aussi courant que barbare, la rationalisation de l'industrie. Vous rendriez un grand service à notre langue si vous trouviez un autre mot pour signifier la même chose, et si vous barriez la route à des néologismes aussi encombrants. Ce que votre Commission entend par ce terme, ce sont les conditions dans lesquelles les principales branches de l'économie nationale pourraient être rendues plus vigoureuses, ce sont les moyens de coordonner la production, dans l'intérêt commun des entreprises, de la main-d'œuvre et des consommateurs ».

L'appel de M. Poincaré en ce qui concerne une dénomination nouvelle pour la rationalisation n'a point été entendu, que nous sachions du moins. Bien qu'à contre-cœur, il faut donc se résoudre à utiliser un terme fort peu gracieux, dont le contenu tout au moins a évolué de façon déconcertante.

Confondue tout d'abord avec la méthode Taylor et ses applications de début, la rationalisation s'en distingua bientôt, au point que sa signification, progressivement élargie, englobe aujourd'hui toutes les pratiques quelconques mises en activité dans le but d'éliminer n'importe quelles déperditions de force aux divers stades de la production.

On a beaucoup écrit sur le mouvement de rationalisation du début, alors qu'il se limitait à la réorganisation interne de l'atelier: les modalités nouvelles de rémunération, la détermination scientifique des temps et des tâches, ont tout spécialement donné lieu à des commentaires abondants et divers. Il ne s'agissait cependant là que d'une première force incertaine, dépassée sitôt que les nécessités d'assainissement économique d'après-guerre obligèrent les peuples à examiner les moyens de comprimer des prix de revient démesurément augmentés.

Le mouvement, on le sait, débuta en Amérique par la célèbre enquête de 1921, dont les résultats consignés dans les rapports Hoover, concluaient à l'existence, dans certaines branches d'industrie, d'un gaspillage oscillant entre le 29 et le 64 %. Cette publication sensationnelle donna lieu à une campagne très vive en faveur de la simplification des types de fabrication, campagne qui eut des effets pratiques considérables, puisque dans certaines industries, la réduction des modèles atteignit même le 97 %. Le mouvement a été d'une telle envergure que sur une population ouvrière évaluée aux Etats-Unis, à 8 millions 800 mille individus, on estime que 2 millions 100 mille ouvriers appartiennent à des usines relevant du contrôle des trusts.

L'Europe fut gagnée à son tour au mouvement, sous l'impulsion de l'Allemagne, à laquelle Wal-

ther Rathenau dans son livre sur « l'évolution », prophétisait déjà qu'elle allait se trouver dans l'obligation d'uniformiser sa production industrielle.

Il est assez difficile d'apprécier les résultats de la rationalisation dans notre continent. En 1927, l'Allemagne disposait de 2,129 normes de fabrication, et il semble bien que sa classification, sans s'imposer rigoureusement à ses pays concurrents, n'en arrive pas moins à les entraîner jusqu'à un certain point dans son orbite.

Mais limiter les types de fabrication est une tâche insuffisante si les conditions de vente continuent à obéir à la fantaisie la plus déréglée. Aussi, dans certaines catégories professionnelles tout au moins, la soierie par exemple, se trouve-t-on dès maintenant en Allemagne en face d'une véritable codification des us et coutumes commerciaux, avec des clauses-types dont l'usage se généralise de plus en plus.

L'Office statistique allemand estime qu'en 1927, les deux tiers du capital nominal des entreprises relevaient du contrôle des trusts, soit le 88,5 % pour les industries de matières premières, et le 56,5 % pour les industries de transformation.

La réorganisation est sensiblement plus lente dans d'autres pays. En Grande-Bretagne, d'après l'enquête du Comité Balfour, le champ contrôlé par les ententes ne dépassait pas le cinquième des entreprises manufacturières et commerciales en 1927. Le parti libéral britannique, qui a fait une investigation plus récente, croit pouvoir affirmer que le 50 % du produit de l'industrie serait rationalisé, et insiste d'une manière toute particulière sur la lenteur de l'évolution.

Quant à l'état de la question en Suisse et en France, le No. 39 du *Journal des Associations patronales*, consacré presque entièrement à ce problème d'actualité, donne des détails extrêmement intéressants.

Quoi qu'il en soit, un mouvement plus ou moins accentué, suivant les pays, tend à introduire dans l'évolution de la vie économique, un esprit commun de méthode et de volonté. Seulement, comme toutes les innovations, ce mouvement a ses partisans et ses détracteurs. Les griefs le plus fréquemment invoqués sont le reproche d'engendrer le chômage, de ne pas être compensé par une moindre cherté de vie et de « désécialiser » l'ouvrier.

Dans un prochain article, nous tenterons d'examiner si et jusqu'à quel point ces reproches sont fondés.

Le conflit dans la boîte or

Ainsi que nous l'annoncions dans notre dernier numéro, la décision du Tribunal arbitral rendue mardi dernier a mis fin au conflit qui existait depuis le 22 septembre dans la boîte or. Le contrat collectif a été signé mercredi après-midi dans les bureaux de la Société suisse des fabricants de boîtes de montres en or, à La Chaux-de-Fonds. Tous

les différends étant solutionnés, le travail a repris jeudi matin dans toutes les fabriques de la branche.

Dans notre prochain numéro, nous reviendrons plus en détail sur ce sujet.

Etablissement d'une usine d'horlogerie en Russie

Il a déjà été question, il y a quelque temps, des plans du Gouvernement russe, d'installer une grande fabrique d'horlogerie. Une feuille semi-officielle a publié la note suivante:

« Le Conseil supérieur économique de l'Union des Soviets a l'intention de construire une nouvelle fabrique d'horlogerie dont la production annuelle serait au début de 1,5 millions d'horloges murales, 400,000 réveils, 45,000 horloges électriques, 25,000 régulateurs, etc. En outre, l'usine en question devrait, à titre de première fabrique de l'Union Soviétique, fabriquer un million de montres de poche par an ».

Moscou et Léningrad étaient, paraît-il, en compétition pour obtenir le siège de cette grande fabrique de montres et d'horloges, pour l'érection de laquelle un crédit d'environ 1,3 millions de francs aurait été accordé. A l'appui de leur revendication, les autorités de Léningrad avançaient que leur ville était toute désignée pour recevoir dans ses murs une fabrique d'horlogerie, vu qu'elle possédait déjà une Ecole technique pour la mécanique de précision et l'optique, seul établissement de ce genre dans l'U. R. S. S. et par conséquent seul qualifié pour former la main-d'œuvre nécessaire.

A cela, la ville de Moscou rétorquait qu'elle est le siège du trust soviétique de mécanique de précision, organisation possédant depuis peu un bureau consacré spécialement à la fabrication de l'horlogerie; elle revendiquait par conséquent la nouvelle fabrique, attendu que toutes les machines et le matériel nécessaires, ainsi que la main-d'œuvre, pouvaient être trouvés à Moscou. On dit aussi que des spécialistes auraient été envoyés à l'étranger dans le but d'étudier la fabrication de la montre.

Suivant le « Moniteur officiel français du Commerce et de l'Industrie », cette mission serait composée de M. Pedrov, président du trust de la mécanique de précision, du professeur Zavadzaski, et de divers collaborateurs du trust.

Bien que nous soyons parfaitement sceptiques en ce qui concerne les chances de réussite du projet élaboré par le gouvernement russe, nous conseillons cependant à nos fabricants de fermer la porte de leurs usines à la mission qui est annoncée, si jamais elle se présentait chez eux.

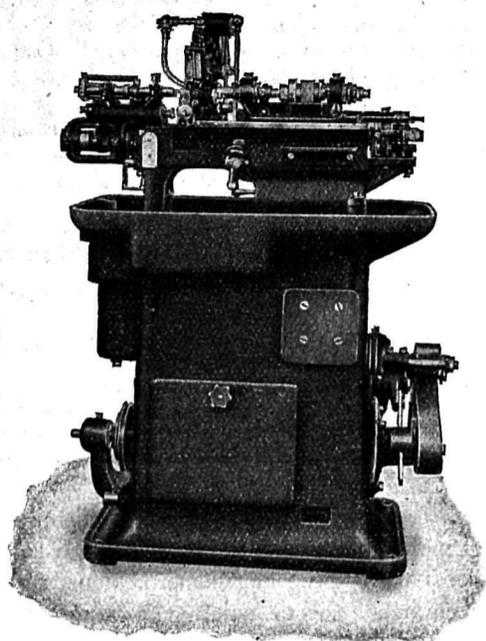
Informations

Avis.

Les créanciers de la maison
Jaroslav TVRDIK, Prague,
sont priés de s'annoncer chez nous.

— Les créanciers de
J. Franz Pollinger, à Hambourg,
David et Sigmund Minkus, à Budapest,
sont invités à nous envoyer le relevé de leur compte en double, afin que nous puissions prendre en mains la sauvegarde de leurs intérêts.

L'Information Horlogère Suisse
La Chaux-de-Fonds. Rue Léopold-Robert 42.



DÉCOLLETEUSES BECHLER

les plus perfectionnées et les plus productives pour les décolletages de haute précision.

1346

Machines à commande directe par moteur

ANDRÉ BECHLER, MOUTIER

Fabrique de Machines.

Londres, le Nord de l'Angleterre
l'Ecosse et l'Irlande

VIA DUNKERQUE & TILBURY

Pour vos voyages à Londres le service Dunkerque-Tilbury s'indique et s'impose... le passage est peu coûteux... le confort est complet. Vous passez une nuit tranquille et reposante à bord d'un magnifique vapeur à turbine. A Tilbury l'express L M S vous attend, que vous alliez à Londres ou vers l'une ou l'autre des stations balnéaires ou des grands centres commerciaux et industriels de la Grande-Bretagne.

Wagon-Restaurant direct pour Dunkerque-Maritime part de Bâle à 13.20.

EXPORTATEURS

Les horlogers, fabricants de montres et autres instruments de précision trouveront avantage à se servir des lignes Dunkerque-Tilbury et Dunkerque-Goolo. Les envois se font promptement et avec grand soin, et les colis sont remis à domicile à un tarif inclusif.

Pour tous renseignements s'adresser à Charles Im Obersteg & Cie, Aeschengraben 30, Bâle.

Voyageurs

Pour tous renseignements, brochures, etc. adressez-vous à

Chs. Im Obersteg & Cie
Aeschengraben 30, Bâle

LONDON MIDLAND & SCOTTISH RAILWAY
Gares de Euston et de St. Pancras-Londres
Descendez dans les hôtels L. M. S.



FABRIQUE DE RESSORTS PAUL DUBOIS CORGÉMONT

MAISON RENOMMÉE POUR SA FABRICATION RÉGULIÈRE

TÉLÉPHONE 13

Fabrication de Cadrans émail en tous genres

Ami Hehlen

Téléphone 16.67 BIENNE Faubourg du Jura 9

Spécialité: Cadrans de forme 1488

P. ROTH S. A., LYSS

Téléphone No. 45 & 179

PIERRES FINES POUR L'HORLOGERIE EN TOUS GENRES

RUBIS, SAPHIRS, GRENATS 90

Qualité soignée.

Livraison rapide. — Prix très avantageux.

Installations modernes pour fabriquer en grandes séries.

Remontage facile



Interchangeabilité absolue

GRENCHEN (SUISSE)

Ebauches de Qualité



8 3/4 lig., ancre à vue
Ech. 8 3/4, 10 1/4, 10 1/2'''



6 1/2 lig., c. 415 cyl.
Larg. 1480 - Long. 2495



9 lig., c. 355 cyl. bascule



5 1/4 lig., c. 495 cyl.
grand échapp. 10 1/2 lig.



5 1/4 lig., c. 372 ancre



5 1/4 lig., c. 370, assort. 8 3/4 lig.
Larg. 1280 - Long. 1920



7 3/4 lig., cyl. à vue



5 1/4 lig., c 510 cyl., à ponts



8 3/4 - 9 lig., c. 406 cyl. à vue

Représentants demandés

Fabrique d'horlogerie de 1^{er} ordre, fondée en 1905

cherche des représentants

pouvant fournir caution, pour la vente de montres Roskopf dans tous les pays.

Faire offres sous chiffre **Q 3397 Sn** à **Publicitas Chaux-de-Fonds.**

Douanes

Etats-Unis. — Visa des passeports.

Le Consulat des Etats-Unis à Berne, qui s'occupe des affaires consulaires pour notre circonscription, le canton de Neuchâtel, se charge également du visa des passeports pour les voyageurs de commerce se rendant aux Etats-Unis. Le visa est gratuit.

Grande-Bretagne.

Nouvelles prescriptions douanières.

A cause des difficultés qui se sont élevées lors de la perception des droits sur les marchandises imposées à la valeur, la douane anglaise exige depuis le 1er septembre les documents suivants:

1. Une facture originale avec deux copies.
2. Une déclaration établie par l'importateur anglais sur l'une des formules suivantes du type dénommé «Form. C. 105»:

Modèle A, lorsque l'importateur anglais est indépendant du vendeur;

Modèle B, lorsque l'importateur traite en qualité d'agent ou d'associé;

Modèle C, lorsque la facture est établie suivant les arrangements pris avec le fonctionnaire de douane.

Pour éviter tout arrêt en douane, les expéditeurs feront donc bien de se mettre en rapport avec leurs clients pour les engager à remettre aux agents en douane les documents prescrits.

Lettonie. — Entrée et séjour des étrangers et des voyageurs de commerce.

Tout étranger qui se rend en Lettonie doit être muni d'un visa d'entrée letton. Le coût de ce visa est — pour les citoyens suisses — de 10,50 fr. or pour un séjour de 30 jours. Les visas de transit coûtent 1,05 franc-or et ne donnent droit qu'à un séjour de 4 jours en Lettonie.

A l'arrivée dans une ville de Lettonie, faire enregistrer son passeport à la police. Le coût de cette formalité obligatoire est de 50 centimes. A l'expiration de la durée de séjour marquée sur le visa délivré au départ de Suisse, s'adresser à la Préfecture de police, lorsqu'il s'agit d'un séjour ne devant pas dépasser deux mois. Dans les autres cas, adresser au Ministère de l'Intérieur une requête avec recommandation du Consulat de Suisse et un timbre de 80 centimes.

Le coût des autorisations pour un séjour inférieur à un an est de 2 lats par semaine. Pour les séjours d'une année le prix uniforme est de 60 lats.

Les voyageurs de commerce qui visitent la Lettonie ne jouissent jusqu'à présent d'aucune faveur spéciale, ni pour le visa de leur passeport, ni pour le droit de séjour, ni pour les chemins de fer. Leurs échantillons sont admis temporairement en franchise de droits de douane, moyennant certaines garanties.

Turquie. — Octroi de Stamboul.

A teneur d'une nouvelle décision de la Préfecture de Stamboul, entrée en vigueur le 1er juin 1928, une certaine quantité d'articles importés dans cette ville, sont soumis à l'octroi.

Parmi ceux-ci, nous relevons ceux intéressant plus spécialement nos exportateurs en Turquie:

- Montres: a) en or, par pièce, 30 Piastres;
- b) en argent, par pièce, 10 Piastres.

Chronique des Associations patronales

Association cantonale bernoise des Fabricants d'horlogerie.

L'Assemblée générale ordinaire de cette Association est convoquée pour le *mercredi 24 octobre 1928*, à 14^h 3/4 heures, à l'*Hôtel Bielerhof*, à *Bienne*, avec l'ordre du jour suivant:

1. Procès-verbal et appel des membres.
2. Rapport du Secrétaire.
3. Budget pour 1929 et fixation de la cotisation.
4. F. H. — Réglementation du chablonnage.
5. Divers.

Chronique sociale

Les institutions privées de prévoyance.

C'est au début de notre siècle, ou à peu près, qu'un mouvement en faveur de l'organisation de l'assistance aux ouvriers âgés ou invalides prit naissance dans l'industrie, le commerce et les métiers. De tout temps, il est vrai, un bon nombre d'employeurs philanthropes étaient venus en aide à leurs employés

dans le besoin. Mais il ne s'agissait pas encore d'une assistance organisée; cela est venu plus tard, lorsque le principe de l'assurance a commencé à progresser dans notre pays. Après l'assurance-vie est venue l'assurance-accidents, dont bénéficient toutes les entreprises soumises à la loi sur les fabriques. Certains chefs d'entreprise se sont alors mis en devoir de créer des caisses d'assurance-vieillesse-invalidité et survivants pour leur personnel.

L'adoption par le peuple de l'article 34 quater de la constitution fédérale, donnant à la Confédération suisse la mission d'introduire l'assurance-vieillesse-invalidité et survivants impose l'obligation d'être renseignés sur la forme et l'importance des mesures prises dans ce domaine en Suisse, par les employeurs en faveur de leurs employés et des institutions privées de prévoyance créées par eux.

L'Union des Associations patronales a décidé de s'attacher à cette tâche et a entrepris une enquête générale avec la collaboration de l'Office fédéral des assurances sociales.

Cette enquête a porté sur les années 1926 et 1927. Elle a porté sur 982 institutions de prévoyance, du commerce, de l'industrie, des banques et des métiers, soit le 80-85 % de toutes les institutions de ce genre, réparties dans 904 entreprises, occupant 44584 employés et 146764 ouvriers, soit au total 191,348, représentant une somme de salaire de 689 millions de francs. Le nombre de personnel au bénéfice de l'assurance est de 138546.

La plupart consistent en caisses de pensions dotées le plus souvent par l'entreprise d'un capital de fondation et alimentées par des subventions de cette dernière. C'est l'assurance autonome. Une autre forme d'assistance consiste dans l'affiliation de plusieurs entreprises à une caisse commune, afin de répartir les risques d'assurance sur une base plus large. A ces deux formes d'assistance s'en est ajoutée, ces derniers temps, une troisième, l'assurance sous forme de contrat conclu par l'entreprise avec une compagnie d'assurance en faveur de son personnel. Sur les 982 institutions de prévoyance figurant dans la statistique, 575, soit le 58 %, sont des caisses autonomes, 228 ou le 23 % consistent en affiliation à une caisse commune, et 179, soit le 19 % ont un contrat conclu avec une société d'assurance.

Les ressources financières de ces institutions sont représentées par:

- 1° Les contributions régulières et statutaires des entreprises par fr. 9,7 millions, de celle des assurés par fr. 5,6 millions, soit au total de 15,3 millions.
- 2° Les contributions volontaires de l'entreprise par fr. 9 millions, les intérêts du fonds 16 1/2 millions, soit au total 40,8 millions de francs.

Les contributions volontaires des employeurs, régulières ou extraordinaires, forment le 45,8 % des recettes des caisses; les bénéficiaires y contribuent pour 13,8 %, enfin les intérêts des fonds fournissent le 40,4 %. Notons encore que dans 745 entreprises les assurés ne paient aucune contribution.

La fortune des fonds et des caisses s'élève à 354 millions.

Le nombre des institutions dans lesquelles les assurés participent au payement des primes est de 237, et celles où cette contribution n'existe pas est de 745.

Le montant des prestations pendant le dernier exercice a été le suivant:

I. Rentes.	Nombre des bénéficiaires	Sommes en frs.	Moyenne par bénéficiaire
Rentes vieillesse	4840	4,425,780.90	914.42
Rentes de veuves	946	1,198,424.30	1,266.83
Rentes d'orphelins	794	260,514.80	328.10
Rentes invalidité	1267	1,475,082.40	1,164.23
	7,847	7,359,802.40	
II. Indemnités uniques en capital.			
Vieillesse	253	831,192.35	3,285.35
Veuves	169	445,860.50	2,638.32
Orphelins	82	42,424.60	517.37
Invalidité	84	147,205.85	1,752.45
	588	1,466,683.30	
III. Total des prestations	8435	8,826,485.70	

Pas n'est besoin d'insister sur l'éloquence de ces chiffres. Ils prouvent suffisamment que dans l'industrie et les métiers la solidarité n'est pas un vain mot. Tout n'est pas encore parfait dans l'assurance privée; peut-être manque-t-elle encore trop de cohésion. Mais il n'en reste pas moins que l'étalement aurait des conséquences néfastes à plus d'un point de vue. La possibilité d'adapter l'assistance au caractère particulier de chaque entreprise n'existe-

rait plus; on affaiblirait par là l'esprit d'initiative. Et la direction de l'assistance, au lieu d'être entre les mains de l'employeur et des bénéficiaires, passerait à des fonctionnaires qui n'y seraient intéressés d'aucune manière. Aussi le rapport de la Commission instituée par l'Union centrale des Associations patronales suisses conclut en insistant avec raison sur le fait que l'assistance privée remplit une mission sociale et économique d'une importance indéniable, et qu'il faut donc s'efforcer de la développer, de la perfectionner pour en augmenter l'efficacité.

Tirons la conclusion logique de ce qui précède. C'est que, dans le domaine de l'assistance, le «Capitalisme» tant décrié par les agitateurs professionnels a fait ses preuves. Car le fait d'accumuler en faveur de l'assistance un capital s'élevant à des centaines de millions de francs constitue sans aucun doute une œuvre sociale dans toute la forme du terme, — une œuvre qui mérite d'être reconnue et appréciée à sa valeur. Elle n'a qu'un seul tort, c'est d'être une réalité tangible, à laquelle les ennemis de l'ordre social ne peuvent rien opposer... si ce n'est des formules vides de sens et de belles promesses dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles sont irréalisables, et pour cause...

Chronique des métaux et diamants

L'industrie des pierres et perles en Allemagne.

La production dans ce pays est pour ainsi dire nulle, sauf l'ambre qu'on trouve en quantités assez importantes sur la Baltique et qui occupe environ 1700 ouvriers, car on ne trouve pas de pierres précieuses dans le sol allemand.

Malgré cette insuffisance notoire de la production nationale, il existe cependant en Allemagne une industrie active des pierres précieuses, alimentée par le Brésil, le Cap et l'Australie.

Cette industrie est presque uniquement concentrée dans le district de Birkenfeld, notamment à Pforzheim. Les exploitations sont de moyenne importance. En 1921, l'Allemagne comptait 525 exploitations occupant 4126 ouvriers de polissage et taillage de pierres précieuses, semi-précieuses et de parure. Les industriels sont groupés en Syndicats locaux; les négociants ne possédant pas d'organisation propre, se sont rattachés au Verband Deutscher Juwelen Gold und Silberschmiede.

En 1927, l'Allemagne a importé 8773 kgs (part de la Suisse 2709 kgs) de pierres précieuses, semi-précieuses et synthétiques, pour une valeur de 15,6 millions de marks et en a exporté 8733 kgs. pour une valeur de 37,4 millions (part de la Suisse 2512 kgs).

L'Allemagne est obligée d'importer toutes ses perles fines, elle s'est mise à fabriquer des perles d'imitation, notamment à Pforzheim et dans la région berlinoise.

Le commerce des perles fines est aux mains de négociants internationaux.

Par suite des troubles qui ont suivi la guerre, un grand nombre de collections de perles ont été liquidées, ce qui a fait baisser parfois les prix de 100 à 200 %. La concurrence japonaise se fait également sentir dans ce domaine ainsi que pour les perles d'imitation que le Japon s'est mis à fabriquer il y a un peu plus d'une année. Il paraîtrait que certains courtiers japonais parcourent l'Allemagne en offrant leurs articles à des prix de 25 % inférieurs à ceux de l'industrie allemande.

L'importation en 1927 des perles fines s'est élevée à 192,1 kgs. pour une valeur de 8 millions de marks (part de la Suisse 5,6 kg.) et l'exportation à 100,6 kg., pour une valeur de 6 1/2 millions (part de la Suisse, 8 kgs.).

Les joailliers sont groupés en un syndicat général: Fachgruppe Juwelengrosshandel à Frankfurt s/M.

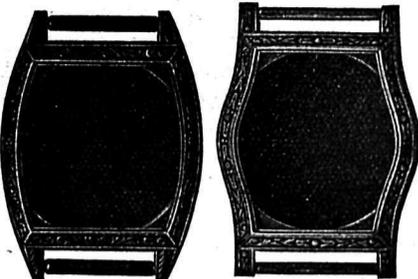
Chronique financière et fiscale

La situation financière des Cantons suisses.

La situation financière des cantons suisses s'est sérieusement améliorée au cours des dernières années.

Une étude d'ensemble de l'état des finances cantonales faite par la *Société de Banques Suisses* donne une impression reconfortante. Pour la première fois depuis la guerre, l'ensemble des comptes d'administration de 1927 boucle, en effet, par un excédent de recettes de fr. 1,678,000, alors que l'exercice 1926 accusait encore un déficit global de fr. 7,583,000 et qu'en 1919 le solde passif atteignait son point culminant par 70 1/4 millions de fr.

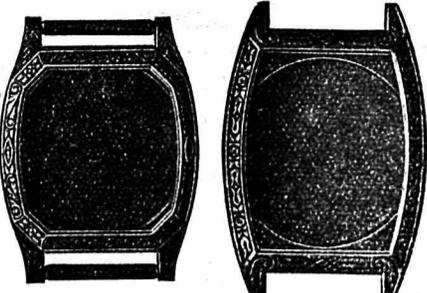
En 1913, le total des recettes des cantons se chiffrait par 222,62 millions et le total des dépenses à



Louis Lang S. A., Porrentruy

Quelques modèles des genres que nous exécutons en
argent, métal et plaqué or laminé

Toutes grandeurs 851





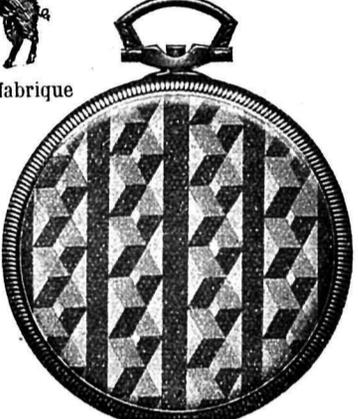
Poinçon de maître





Marque de fabrique



JURA WATCH Co., Delémont (Swiss)

Manufacture de Montres Roskopf soignées et à bon marché pour tous pays.

La plus grande production en savonnettes électro et dorées, simple et garanti à l'acide.

Spécialité pour l'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud, l'Angleterre et Colonies.

Montres portefeuilles 19-26 lig. 688 Continuellement des nouveautés.

Les machines à numérotter CHOPARD

pour Boîtes et Mouvements, pièces détachées d'automobiles et mécaniques sont **reconnues les meilleures.**

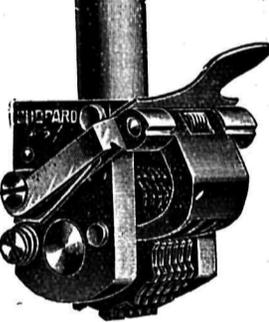
— Fonctionnent sur tous les Continents —

Machines à NUMÉROTÉ pour PANTOGRAPHES

Balanciers Col de Cygnes, vis de 25 à 35 m/m. 48

Etablissement F. CHOPARD, Nyon Tél. 3.62

GRAVURE SUR MÉTAUX. POINÇONS. CLICHÉS





Installations de dépoussiérage

pour 1426

Lapidaires, Tours à polir, etc.

Innombrables références, 35 ans d'expériences

Ventilation S. A., Stäfa (Zurich)

CÉLESTIN KONRAD

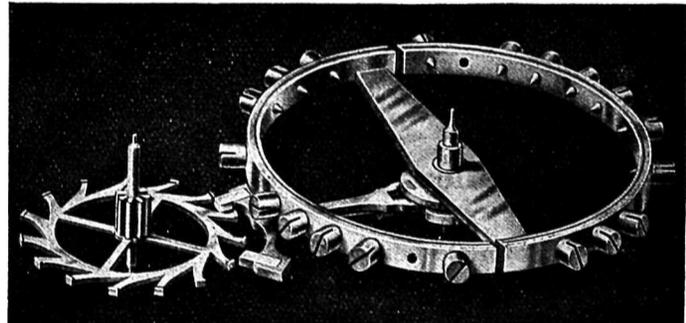
Fabrique „AZUREA” Moutier

Spécialité : Arbres de barillets soignés avec portée piquée.

Grand'moyennes à tiges pivotées avec pique et le cran de lanternage.

— Travail de haute précision — 513

HOFFMANN & Co., Chézard (Neuchâtel)



PIVOTAGES

en tous genres, grandeur et qualité.

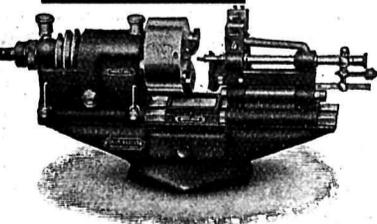
DÉCOLLETAGES

toutes pièces et tous métaux.

Assortiments pivotés, balanciers réglés. 1464

Articles d'exportation. Prix avantageux. Organisation scientifique.

N'EXIGEZ



que les **Machines HAUSER**

SPÉCIALITÉS :

Machines de sertissages modernes

MACHINES D'ÉBAUCHES

HENRI HAUSER S. A.

Fabrique de machines de précision

BIENNE Tél. 53

DEMANDEZ NOS NOUVEAUTÉS !

Evitez les imitations. 3799

Machine à sertir, 12 H. Mod. déposé.

SERTISSAGES

en tous genres de 4 à 13 lignes 1412

PIERRES FINES BOUSSOLES CHATONS FAÇON

HAENNI & CO., BIENNE

Route de Boujean 52 a ● EXPORTATION ● Téléphone 20.55

Production journalière : 12 grosses 15 rubis. — Demandez prix-courant.

223,10 millions de francs, laissant un déficit de fr. 530,000. En 1927, les recettes ont atteint le chiffre de 563,79 millions de francs et les dépenses de 561,06 millions de francs, accusant un boni de 1,678,000 francs.

Les cantons bouclant par un boni sont au nombre de 17 et ceux par un déficit, au nombre de 8 en 1927, alors qu'en 1913 les chiffres étaient respectivement de 10 et 15 et en 1921 de 4 et 21.

Huit cantons ont toujours bouclé leurs comptes avec un déficit, du reste généralement peu élevé. Il y a en tous cas un réel progrès sur la période de 1918 à 1921 où le nombre des cantons déficitaires oscillait entre 20 et 22.

Le plus gros effort d'après-guerre a certainement été réalisé en 1920, année pendant laquelle le déficit global a été ramené de 70 1/4 à 50 1/2 millions de francs.

L'amélioration constatée est due en bonne partie à la part relativement élevée revenant aux cantons dans le total des impôts, directs et indirects, et droits, etc., perçus par la Confédération (impôt de guerre, droits du timbre et droits sur les coupons, etc.). Les subventions fédérales (fr. 61,129,800 en 1927 contre 24,365,155 en 1913) jouent également un rôle important.

Quelques cantons — ils sont l'exception — ont

diminué ou envisagent la réduction des impôts directs, qui ont atteint, un peu partout, un niveau très élevé.

Il reste à examiner maintenant quelle est l'importance de la dette globale de l'ensemble des cantons.

A fin 1927, la dette consolidée des cantons s'élevait à 1,572 millions contre 797 millions en 1913. Elle s'est accrue, en 1927, de 24 millions environ. La plupart des emprunts cantonaux se capitalisent actuellement aux environs de 4 3/4, 4 7/8 %, contre 4 1/2 % environ pour les emprunts fédéraux. Aucun emprunt cantonal n'a été émis à l'étranger depuis 1905.

La dette flottante qui, pendant et immédiatement après la guerre, avait atteint un niveau manifestement excessif, a de nouveau fléchi en 1927; elle est tombée de 75 1/2 à 66 millions de francs.

Il n'est pas possible de donner ici des renseignements détaillés sur la situation financière de tous les cantons, en revanche, il est indiqué de l'examiner en ce qui concerne les principaux cantons de la région horlogère, soit ceux de Berne, Genève, Neuchâtel et Soleure.

Le tableau suivant est suffisamment explicite à cet égard:

	Recettes		Dépenses		Dette totale		Dépenses		Dettes	
	1913	1927	1913	1927	1913	1927	1913	1927	1913	1927
	en millions de francs		en millions de francs		en millions de francs		par tête de population en francs		en francs	
Berne	67,37	151,32	67,44	151,52	91	252	104	217	141	360
Genève	13,03	35,05	13,69	35,89	54	189	88	219	341	1153
Neuchâtel	6,21	15,22	6,50	15,67	43	113	49	125	323	902
Soleure	4,55	12,12	4,38	12,28	21	37	37	88	180	264

En résumé, on peut constater une sensible amélioration de la situation budgétaire de presque tous les cantons suisses. Mais cet équilibre péniblement acquis, partiellement au prix d'exagérations fiscales, serait vite compromis, si de nouvelles lois fédérales ou cantonales (assurances sociales, etc.) grevaient les can-

tons de charges supplémentaires, sans tenir compte de la puissance d'épargne du peuple suisse, qui s'est visiblement ralentie, et du fait que le taux des impôts cantonaux et autres a souvent atteint un niveau anormal, dont la rectification s'impose.

Légations et Consuls

Etranger.

Canada. Le gouvernement britannique a accordé l'exequatur à M. Ernest Baeschlin, de Schaffhouse, nommé consul honoraire de Suisse à Vancouver le 27 décembre 1927.

Suisse.

Allemagne. M. Arnold Schweckendiek a été chargé de la gérance intérimaire du consulat d'Allemagne à Davos, en remplacement de M. Max Willimsky, consul, appelé à un autre poste.

Pays-Bas. Le Conseil fédéral a accordé l'exequatur à M. Carl Haessig, nommé consul honoraire des Pays-Bas à Bâle, avec juridiction sur les cantons de Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Soleure, Argovie et Lucerne, en remplacement de M. D. Nachenius, consul général démissionnaire.

Belgique. L'agence consulaire belge de Davos a été chargée, par suite du décès de M. Lesouef, agent consulaire français en ce lieu, de gérer provisoirement les affaires consulaires françaises.

Turquie. Par arrêté du Conseil fédéral du 16 octobre 1928, M. Henri Martin, chargé d'affaires à Constantinople, est nommé envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Suisse en Turquie.

Yougoslavie. Il est pris acte du fait que M. Milan Schwarz a été relevé, par décret royal, de ses fonctions de consul général honoraire du Royaume des Serbes, Croates et Slovènes, à Zurich.

Registre du commerce

Raisons sociales.

Enregistrements:

9/10/28. — *Les fils de Célestin Voisard*, soc. n. coll. (Gustave, Emile et Albert V., de La Scheulte), fabrication de boîtes argent, Pommerats.

12/10/28. — *Aimé Pollens Fils*, (Aimé-Constant P., de Vaulion), contrepivots et préparages pour l'horlogerie, Vaulion.

13/10/28. — *Carl Wilhelm Brenner*, (ressortissant allemand), pierres précieuses et bijouterie, Chalet Soldanella, Arosa.

8/10/28. — *Fabrique de décolletage S. A.*, à Court, soc. an. cap. soc. fr. 20,000 nom., fabrication et vente de pièces détachées pour l'horlogerie et branches annexes. Cons. adm.: Alfred Staub, d'Ochlenberg, Berne, Vincent Blum, de Beggingen, Schaffhouse. Siège: Court.

Modifications:

12/10/28. — La maison « Sumiswalder Turmuhrenfabrik J. G. Baer, vorm. Leuenberger & Sohn », est éteinte. Sa raison radiée. Actif et passif sont repris par *J. G. Bär's Witwe, Turmuhrenfabrik* (Dame Bertha B.-Blau, d'Andelfingen, veuve de J. G. B.), fabrication d'horloges pour églises, écoles, édifices, fabriques, hôtels, chemins de fer, bureaux, etc. Sumiswald.

12/10/28. — *The C.-H. Meylan Watch Co.*, société anonyme, Brassus. Henri Piguet-Rochat et Léon Audemars, sont démissionnaires comme membres du Cons. adm., leurs signatures sont radiées.

Radiations:

9/10/28. — *Célestin Voisard*, montage de boîtes argent, Pommerats.

11/10/28. — *Farine et Graf*, soc. n. coll., fabrication d'horlogerie soignée, La Chaux-de-Fonds.

11/10/28. — *Frossard frères*, soc. n. coll., fabrication de glaces, La Chaux-de-Fonds.

12/10/28. — *Josef-Emil Schmid*, fabrication de parties détachées d'horlogerie, Gipf-Oberfrick (Argovie).

Registre des régimes matrimoniaux.

8/10/28. — Les époux *Werner-Willy Wessel*, de Zurich, chef de la maison « Werner Wessel, Goldschmied », et *Hedwig née Pfister*, ont convenu le régime de la séparation de biens.

Banque Nationale Suisse.

Situation au 15 Octobre 1928.

	Actif.		Changements depuis la dernière situation
	Fr.		
Encaisse métallique:			
or	462.751.817,05	Fr.	
argent	49.682.950,—	512.434.767,05	— 5.868.730,70
Disponibilités or à l'étranger	237.643.000,—	+ 7.792.000,—	
Portefeuille sur la Suisse . .	150.662.026,36	— 10.958.890,52	
Avances sur nantissements . .	68.866.664,86	— 3.272.308,86	
Titres	4.214.414,75	+ 280.056,45	
Correspondants	37.889.907,65	+ 15.105.017,29	
Autres actifs	17.806.303,45	— 475.331,75	
		1.029.517.084,12	
		Passif.	
Fonds propres	33.440.858,48	—	
Billets en circulation	834.756.105,—	— 24.947.735,—	
Autres engagements	126.987.267,66	+ 27.603.118,38	
Autres passifs	34.332.852,98	+ 626.428,71	
		1.029.517.084,12	

✦ **Photogravure - Hélio-Roto** ✦
Galvanoplastie - Reliure - Papeterie
Haefeli & Co, Chaux-de-Fonds
Léopold Robert 14 et 16

COTES

19 Octobre 1928

Métaux précieux

Argent fin en grenailles	fr. 115.— le kilo.
Or fin, pour monteurs de boîtes	> 3525.— >
» laminé, pour doreurs	> 3600.— >
Platine	> 16.25 le gr.
Pour platine fourni par les clients, majoration actuelle de fr. 3.25.	

Boîtes or et bijouterie, Cote N° 4 en vigueur dès le 15 février 1928.

	Comptant		A terme	
	16 oct.	17 oct.	16 oct.	17 oct.
London (Ces prix s'entendent par tonne anglaise de 1016 kg. en L. stg.)				
Antimoine spéc.	59.10-60	59.10/-60	—	—
Cuivre	64.19/4 1/2	64.19/4 1/2	65.6/10 1/2	65.8/11 1/2
» best selected	68-69.5/	68.-/69.5	—	—
» électrolytique	71.5-71.15/	71.5-71.15/	—	—
Etain	220.2/6	220.18/9	218.2/6	218.8/6
Plomb anglais	23.10/	23.10/	—	—
» étranger	22.3/9	22.3/9	21.17/6	21.17/6
Zinc	24.—/	24.2/6	24.5/	24.6/3

	Comptant		A terme	
	13 oct.	15 oct.	16 oct.	17 oct.
Paris (Ces prix s'entendent en francs français par kg. 1000/1000)				
Nitrate d'argent	375	375	375	375
Argent	550	550	550	550
Or	17.500	17.500	17.500	17.500
Platine	66.000	66.000	66.000	66.000
» iridié 25 %	137.500	137.000	137.000	137.000
Iridium	340.000	340.000	340.000	340.000
(en francs français par gramme).				
Chlorure de platine	27,80	27,80	27,80	27,80
Platinite	32,50	32,50	32,50	32,50
Chlorure d'argent	9,25	9,25	9,25	9,25

	Comptant		A terme	
	13 oct.	15 oct.	16 oct.	17 oct.
London (Ces prix s'entendent par once troy (31 gr. 103) 1000/1000)				
Or (shill.)	84/11 1/2	84/11 1/2	84/11 1/2	84/11 1/2
Palladium (Lstg.)	11.7/6	11.7/6	11.7/6	11.7/6
Platine (shill.)	340/	340/	340/	340/
(par once standard 925/1000 en pence).				
Argent en barres	26 7/8	26 9/16	27 11/16	26 11/16
New-York (Ces prix s'entendent en cents par once de 31 gr. 103).				
Argent en barres	58 3/8	58 —	58 —	58 1/8

Cours de diamant brut.

(Prix de Bourse au comptant pour grosses quantités).
Diamant boart fr. 10.20 à 10.25
Qualités supérieures fr. 0.30 à 1.20 par carat en plus
Eclats de diamants fr. 8.90 à 9.20

Cours communiqués par *Lucien Baszanger, Genève.*

Change sur Paris fr. 20.30

Escompte et change

	Suisse: Taux d'escompte		Parité	Escompte	Demande	Offre
	avance s/ nantissement					
			en francs suisses	%		
France	100 Frs	20.305	3 1/2	20,225	20,375	
Gr. Bretagne	1 Liv. st.	25.22	4 1/2	25,185	25,215	
U. S. A.	1 Dollar	5.18	5	5,175	5,205	
Canada	1 Dollar	5.18	—	5,18	5,215 1/8	
Belgique	100 Belga	72.05	4	72,05	72,35	
Italie	100 Lires	27.27	5 1/2	27,10	27,30	
Espagne	100 Pesetas	100.—	5	83,50	83,90	
Portugal	100 Escudos	560.—	8	23,—	24,—	
Hollande	100 Florins	208.32	4 1/2	208,10	208,50	
Allemagne	100 Reichsmk	123.45	7	123,65	123,90	
Autriche	100 Schilling	72.93	6 1/2	72,90	73,15	
Hongrie	100 Pengos	90.64	7	90,55	90,65	
Tchécoslov.	100 Cour.	15.33	5	15,39	15,41	
Russie	100 Roubles	266.67	10	—	—	
Suède	100 Cr. sk.	138.89	4 1/2	138,80	139,20	
Norvège	100 Cr. sk.	138.89	5 1/2	138,40	138,60	
Danemark	100 Cr. sk.	138.89	5	138,40	138,60	
Bulgarie	100 Leva	100.—	10	3,71	3,77	
Roumanie	100 Lei	100.—	8	3,13	3,16	
Yougoslavie	100 Dinars	100.—	6	9,125	9,135	
Grèce	100 Drachm.	100.—	10	6,50	7,—	
Pologne	100 Zloty	58.13	8	58,20	58,30	
Turquie	1 Liv. turq.	22.78	—	2,50	2,80	
Finlande	100 Mks finl.	100.—	6 1/2	13,—	13,15	
Argentine	100 Pesos	220.—	6	218,—	219,—	
Brésil	100 Milreis	165.—	—	61,50	62,50	
Indes	100 Roupies	168.—	5	187,—	190,—	
Japon	100 Yens	258.—	5,48	234,—	239,—	

Imprimeurs: **Haefeli & Co., La Chaux-de-Fonds.**

Personne de confiance,

à même de s'occuper de la rationalisation du travail,
ayant **bonne pratique de la fabrication d'horlogerie,**

serait engagée par importante fabrique de Bienne.

Seules les offres de candidats intelligents et débrouillards, s'intéressants tout particulièrement aux questions de taylorisation et de psychotechnique, seront prises en considération.

Faire offres sous chiffre N 4019 U à Publicitas Bienne. 1560

DORAGE
ROUES ET MOUVEMENTS
en tous genres
ETAB^{TS} G. HUGUENIN:
BIENNE
1. Quai du Bas Tél. 7.96

A Messieurs les Fabricants d'horlogerie!

Les demandes toujours plus pressées qui nous ont été faites par suite de la qualité insurpassable de nos dorages, nous ont encouragés enfin à établir le

DORAGE DE MOUVEMENTS

de tous genres et qualités.

Nous sommes donc à même aujourd'hui de vous offrir ces dorages de mouvements de qualité et bienfaisance garanties, grâce à une installation moderne des plus perfectionnée.

Cette installation faisant l'objet d'un département séparé, notre nombreuse et fidèle clientèle peut être assurée qu'elle ne nuira aucunement aux ordres qui nous sont confiés pour les dorages de roues qui, comme par le passé, auront tous nos soins et toute notre célérité, qualités qui ont fait la réputation de notre maison depuis près de quarante années.

MM. les Fabricants! Faites un essai, qui ne vous engage en rien et demandez nos prix.

Etablissement GEORGES HUGUENIN,
BIENNE.

1482

Diamants bruts BOART-CARBONE

Diamant blanc et noir pour poudre et burins
Outils diamantés — Pointes et esquilles pour pierristes
Rubis, Saphirs, Grenats des Indes

Importation directe 1149

BASZANGER

6, Rue du Rhône, GENÈVE

GRAVURE DE LETTRES
DORAGE DE ROUES, DE BOUCHONS ET DE CHATONS

MEYLAN & C^{IE}
NICKELAGE - ARGENTAGE DE MOUVEMENTS
LA CHAUX-DE-FONDS

RUE DU PARC 152

CHÈQUES POSTAUX IV B 993

1568

TÉLÉPHONE 24.60

DIVERS

Pour vos
Réparations
de montres de tous genres et vos
Révisions
de stock, adressez-vous
MONTRES ARCADOR
Genève.
4, Rue Petitot,
89 Tél. St. 47.20.

Fabrique sérieuse

spécialisée sur mouvements ancre 11,8 - 12,4 - 15,2 mm. (5 1/4 - 6 1/2 - 6 3/4 lig.) rect., 19,7 mm. (8 3/4 lig.) A. S. et Felsa. Demande preneur régulier, prix intéressant. Calottes or en tout genre. Demandez catalogue. 240
M. Mühlematter & Grimm
Numa Droz 145
La Chaux-de-Fonds.



BRACELETS

de qualité...
et qui sont
aux prix!



G. Metzger-Perret
Puits 1, Chaux-de-Fonds

Angleterre Colonies-Exportation

Nous avons de bonnes relations et pouvons ajouter à nos collections des articles intéressants bien fabriqués.

Offres s. chiffre P 22846 C à Publicitas Chaux-de-Fonds.

On demande offres pour mouvements 10 1/2 lig. ancre 15 pierres, balancier nickel.

Ecrire sous chiffre W 9271 X à Publicitas Genève. 1567

Achat et Vente

A vendre,
calottes mirages
14 kar. 8 3/4 lig. ancre, 107 Felsa et
calottes rectang.
18 karats. Belle qualité à prix très avantageux.

Adresser offres sous chiffre X 3414 Sn à Publicitas Soleure. 1563

Montres-bracelets

A vendre, 180 montres or 14 karats, mirage uni et ciselé, 8 3/4 lig. cylindre, vue, et 156 montres argent, mirages, lunettes niel.

S'adresser 1564
C. Wuilleumier,
Industrie 3,
La Chaux-de-Fonds.

A vendre Décolleteuse Beldi

5 burins, état de neuf.
Pour adresse, 1389
A. Rutschmann,
Paix 45,
La Chaux-de-Fonds

On offre à vendre une certaine quantité de

Montres or égrenées

lép. et sav. 14 et 18 kt., grandeurs 38,3mm (16-17 et 18 lig.), décors modernes, hauteur du mouvement 18 et 22/12mm.

S'adresser sous chiffre P 22820 C à Publicitas, Chaux-de-Fonds. 1531

A vendre avantageusement 25,000 glaces plates

biseautées, N° 480-483, ainsi que saphirs pour boussoles sertis dans chatons.

Case postale 6643,
Neuchâtel. 1572

5 lig., 520 A. S.

Petite série boîtes or 14 ct. et 18 ct. à vendre avantageusement.

Offres s. chiff. W 3413 Sn à Publicitas Soleure. 1582

Boîtes contrôle anglais

Nous disposons d'un stock de boîtes mirages et guichet 8 3/4 lig. avec contrôle anglais, prêtes à prendre le mouvement. Seront vendues au prix du tarif.

Ecrire sous chiff. P 22875 C à Publicitas, Bienne. 1577

Offres et Demandes d'emplois

Importante usine d'orfèvrerie cherche un

Excellent Graveur

sachant aussi graver l'acier. 1576

Faire offres par écrit sous P 14665 M à Publicitas Montreux.

Pour Fabricants de pierres d'horlogerie

Atelier de perçage de pierres bien installé entreprendrait encore 50 à 100.000 pierres à percer par mois.

Offres sous chiffre C 3451 Sn à Publicitas Soleure. 1578

Ancien fabricant d'horlogerie se fixant en Italie, prendrait

représentation.

Référence à disposition.

Ecrire s. chiffre L 4014 U à Publicitas, Bienne. 1566

DIVERS

Verres ronds et de formes pour pendulettes montres-auto, etc.

INCA S. A.,
La Chaux-de-Fonds
Paix 87 1736 Tél. 11.06

Benoit Frères

rue du Parc 128 Téléph. 17.35
Chaux-de-Fonds

livrent mouvements-ancre 10,7mm (4 3/4 lig.), 11,2mm (5 lig.), 11,8mm (5 1/4 lig.), 12,4mm (5 1/2 lig.), 14,6mm (6 1/2 lig.), 15,2mm (6 3/4 lig.) de forme et 19,7mm (8 3/4 lig.), ronds, qualité garantie.

Demandez prix et échantillons. 994

Terminages cyl.

On entreprendrait encore 6 à 8 grosses par mois en petites pièces. Travail sérieux.

Maisons pouvant assurer des séries régulières et suivies peuvent écrire sous chiffre M 84979 X à Publicitas Genève. 1536

Timbres Caoutchouc en tous genres

C. LUTHY, rue Léopold Robert 48 721

DIVERS

ADOLPHE ADLER

3, Rue Adrien Lachenal, GENÈVE

ACHATS
VENTES
TAILLIERES

**Brillants
et Roses**



Spécialités
en tous
genres
de
brillants
ronds et de taille
fantaisie pour la
décoration des montres
et de la bijouterie.

Filières en saphir et diamant. Meules en saphir, limes saphir et rubis. Outils en diamant de tous genres. Retaillage, réparations. Pierres boussoles saphir, rubis, vermeil, agate, pour compteurs électr., etc. Pierres de grand'moyennes. Tous genres de pierres d'après modèle. Meules «India» et «Aloxite», etc. Filières en acier à tirer. 231

Pierres d'horlogerie rebuts pour exportation.

Antoine VOGEL, Pieterlen (près Bienne)

ANGLETERRE

Fabricant faisant des spécialités et visitant la clientèle de gros en Angleterre, cherche à s'adjoindre la représentation d'une bonne fabrique.

Offres sous chiffre D 3988 U à Publicitas Bienne.



**Maison spéciale
Etiquettes**

en tous genres
pour tous commerces
et industries.

Grande spécialité:
**Etiquettes,
Cachets en relief.**

Riche collection d'échantillons sur demande.

ESPAGNE

Maison fondée en 1891, 3 voyageurs, demande calottes or blanc et platine avec et sans pierres en consignment.

Adresser offres sous P 15401 C à Publicitas La Chaux-de-Fonds. 1541

**HENRI ROZELAAR
GENÈVE**

28, rue du Marché - Téléphone St. 83.83

BRILLANTS et ROSES

toutes les formes, grosseurs et qualités

Perles, Pierres fines, Pierres de couleurs

**Le plus grand assortiment
au prix le plus bas.** 990

Disponible pour Amérique

Mouvements 10 1/2 lig., 6 rubis Fontainemelon, 6 3/4 lig. tonneau, 6 rubis Fontainemelon, 8 1/2-13 lig. tonneau, 15 rubis Fontainemelon, tous mouvements soignés.

Faire offres sous chiffre P 22873 C à Publicitas La Chaux-de-Fonds. 1579

Quelle fabrique d'horlogerie

bien équipée, envisagerait fusion ou reprise d'une bonne affaire de fabrication-établissement ayant belle clientèle?

Possibilité de développement intéressant.

Faire offres sous chiffre P 22847 C à Publicitas Neuchâtel.

ACHAT ET VENTE

A VENDRE

Montres bracelets 23,6 mm (10 1/2 lig.) mirages 1/ch. 4 rubis, or 9 carat, contr. anglais, anses et plots, Dito 23,6 mm (10 1/2 lig.) mirages, 1/ch ancre 15 rubis, 9 carats contr. angl., anses et plots, Dito 19,7 mm (8 3/4 lig.) mirages 2/ch, ancre 15 rubis, 9 carat, contr. angl., anses et plots, Dito 15,2 mm (6 3/4 lig.) rectangles ancre 15 rubis, or 9 carat plots et anses, Dito 23,6 mm (10 1/2 lig.) argent contr. angl., mirages 2/ch ancre 15 rubis, anses, Dito 23,6 mm (10 1/2 lig.) argent, contr. angl., à corne de forme, 15 rubis, anses, Dito 19,7 mm (8 3/4 lig.) argent, contr. angl., anses spéciales, 15 rubis, anses, Dito 15,2 mm (6 3/4 lig.) argent, contr. angl., rectangle et tonneau, 15 rubis, anses.

Marchandise livrable sous peu de temps ou tout de suite.

Faire offres sous chiffre P 22823 C à Publicitas La Chaux-de-Fonds. 1533

**Affaire unique
dans grande ville de France**

Bon fonds d'horlogerie et fournitures en gros, pour personne aimant voyages. Marchandises et matériel fr. 80,000 environ.

Facilités à acquéreur donnant garanties.

Adresser offres sous chiffre P 22805 C à Publicitas La Chaux-de-Fonds. 1527

**Machine à mesurer
en parfait état, bas prix, à vendre,
FABRIQUE AURÉOLE**

Paix 133,
La Chaux-de-Fonds

A vendre

23,6 mm (10 1/2 lig.), ancre, 15 rub., cal. or 18 k., mirages. ancre, 15 rub., cal. plaquées or 10 ans, mirages. ancre, 15 rub., cal. plaquées or 10 ans, ill. ancre, 15 rub., cal. plaquées or 10 ans, lent, v. pl. 11,8 mm (5 1/4 lig.) ancre, 15 rub., cal. or 18 k., émail. 19,7 mm (8 3/4 lig.), ancre, 15 rub., mouvements seuls. 17,4 mm (7 3/4 lig.), ancre, 15 rub., mouvements seuls. Qualité de toute confiance. Prix avantageux.

Adresser offres sous chiffre P 22838 C à Publicitas La Chaux-de-Fonds. 1553

Mouvements 6 pierres

On cherche à acheter pour livraison immédiate mouvements ancre 10 1/2 et 6 3/4 lig., 6 pierres, avec marques américaines.

Faire offres avec indication de quantité et prix à case postale 10351, Chaux-de-Fonds. 1561

A vendre

Mouvements 16 et 17 lig., 14/12, 16/12 17/12 et 22/12, bon courants et soignés. Fabrication régulière. Réglage dans les 15 à 20 sec. Une grosse par mois.

Offres sous chiffre P 22659 C à Publicitas La Chaux-de-Fonds. 1420

Amérique, Allemagne, Afrique

Nous cherchons gros preneurs.

42,8mm (19 lig.) or 14 k., sav., 15 rub., sp. Breg., ancre. 47,3mm (21 lig.) or 14 k., sav., 15 rub., sp. Breg., ancre. 23,6mm (10 1/2 lig.) or 14 k., 15 rub., ancre. 20,3mm (9 lig.) or 14 k., 15 rub., ancre. 14,6mm (6 1/2 lig.) or 14 k., 15 rub., ancre. 42,8mm (19 lig.) argt., 15 rub., ancre. 40,6mm (18 lig.) 10 rub.

Offres sous chiffre N 3361 Z à Publicitas Chaux-de-Fonds. 1043

**Montres cylindre de 6 1/2 à 13 mm
Montres ancre de 5 1/4 à 19 mm**
or, argent, métal et plaqué or. — Prix avantageux.

**Ad. ALLEMANN Fils, Horlogerie
Rosières (Soleure).**

1418

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Fabrique d'Horlogerie

cherche 1580

Premier employé (e)

pour les expéditions et la correspondance française, allemande et éventuellement anglaise. Place stable et bien rétribuée. Personnes bien au courant de la branche voudront faire offres avec preuves de capacité sous chiffre F 4051 U à Publicitas Bienne.

Représentant anglais avec domicile en Suisse, très bien introduit auprès des grossistes d'horlogerie en Angleterre et Colonies, U. S. A. et Canada, désire voyager comme

représentant

pour une ou plusieurs fabriques importantes.

Offres sous chiffre T 11410 AL à Publicitas La Chaux-de-Fonds. 1581

Employée de bureau

Habile sténo-dactylo français-allemand, notions d'anglais, ayant plusieurs années de pratique et connaissant l'horlogerie, cherche place.

Offres sous chiffre P 15411 C à Publicitas La Chaux-de-Fonds. 1575

Aide - Technicien

ayant quelques années de pratique, sachant parfaitement dessiner, serait engagé de suite par les Fabriques Movado.

Faire offres écrites avec curriculum vitae. 1574

ACHAT ET VENTE

ESPAGNE

J. M. de la maison Portusach sera à La Chaux-de-Fonds vers le 18 courant. Intérêt seul pour nouveautés et spécialités. Aussi mouvements seuls. Hôtel Fleur-de-Lys. 1540

Avis aux pierristes

A vendre: 5 machines à scier à main, 1 machine à lapider, semi-automatique, 2 petites machines à polir à main, 2 machines à fraiser, divers rouleaux, 4 plateaux à diamant, 2 pilots, 1 machine à cribler, 3 centièmes, 14 m. de transmission 25 mm à 2 pièces, chacune de 7 m. avec raccord. 12 poulies de diverses dimensions et autre petit outillage, le tout système Seckler.

Avis aux pivoteurs

1 tour à dessiner, 4 ravoirs, centièmes, 1 petit tour pour outillage, pierre à aiguiser pour transmission, pierre à aiguiser à main, 1 lapidaire, 2 tours 2 1/2 HP moteur monophasé, 20 quinquets électriques, 20 tabourets, environ 100 kg. de saphir naturel (déchet), 1 auto Fiat 509, 4 places, divers matériel.

Le tout à vendre avantageusement pour cessation de commerce, chez M. Ferlin, Orpond près Bienne. 1583

CHINE

Achetons au comptant lots importants disponibles ou livrables bref délai. 1565

Offres très détaillées sous chiffre P 22853 C à Publicitas Chaux-de-Fonds.

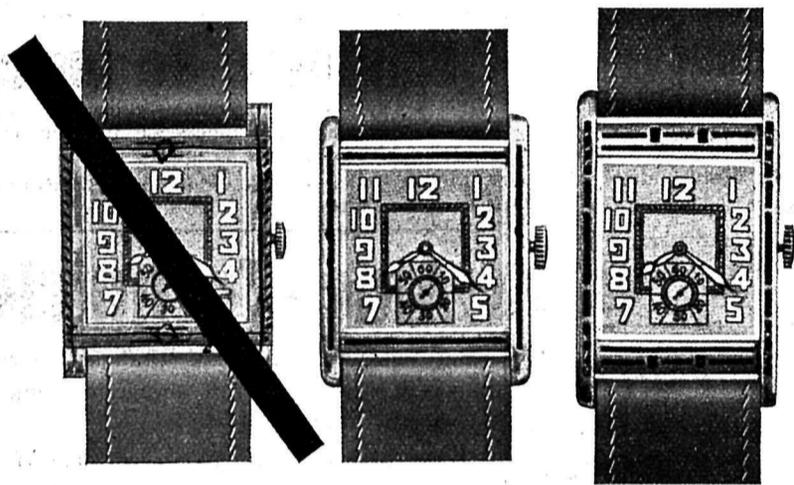
300 savonnettes

19 lig., 22/12, plaqué or 10 ans Genève, fantaisie, décors bandes et modernes, à enlever de suite.

Ecrire sous chiffre P 22871 C à Publicitas La Chaux-de-Fonds. 1573

SEMAINE SUISSE

RADIUM?



? ? ?

MERBEN

MERBEN

Sur 3 cadrans lumineux produits en Suisse 2 portent notre matière „MERBEN“, la seule matière lumineuse exclusivement fabriquée en Suisse.

Les matières lumineuses de notre maison sont employées par tous les poseurs de radium, qui ont l'intention de satisfaire leur clientèle. Les grandes marques de notre industrie horlogère emploient presque sans exception nos matières, qualités „VÉNUS“ ou „SIRIUS“.

Notre clientèle sait que l'achat d'une matière lumineuse est une affaire de confiance et qu'il vaut mieux acheter la matière auprès du fabricant, parce que lui seul peut tenir compte des desiderata du marché.

Qualité „VÉNUS“, N° 4-7,
pour montres-bracelets soignés.

N° 2-4, pour pendulettes.

Qualité „SIRIUS“, N° 4-7,
pour montres-bracelets courants.

N° 2-4, pour pendulettes.

Qualité „ORION“, N° 1-7,
pour montres bon marché.

Nos produits correspondent au dernier progrès de la science. Nos installations sont modernisées d'une année à l'autre. Nos laboratoires d'essai sont entièrement à la disposition des fabricants d'horlogerie. Ils étudient tous ce qui concerne la stabilité des matières lumineuses et des colles employées pour le posage.

„MERBEN“ la bonne matière lumineuse suisse digne de la bonne montre suisse. L'emploi de matière „MERBEN“ soutient et facilite l'exportation de la montre bracelet et de pendulettes suisses.

MERZ & BENTELI, BERNE 18

LABORATOIRE DE CHIMIE

Vente directe ou par nos dépôts :

1550

MM. L. MONNIER & Cie, à La Chaux-de-Fonds.
E. JEANNERAT, à Granges (Soleure).